



Conseil économique et social

Distr. générale
13 juillet 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Réunion spéciale sur les innovations pour le développement des infrastructures et la promotion de l'industrialisation durable

Compte-rendu analytique de la 29^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 31 mai 2017, à 10 h 45

Président : M. Shava..... (Zimbabwe)

Sommaire

Ouverture de la réunion spéciale

Déclaration du Président du Conseil économique et social

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Allocution du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Première séance : « Le lien entre industrialisation et infrastructure dans les pays en développement »

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 11 heures.

Ouverture de la réunion extraordinaire

Déclaration du Président du Conseil économique et social

1. **Le Président** dit que depuis le début de son mandat de président il a retenu comme question prioritaire les innovations pour le développement des infrastructures et la promotion d'une industrialisation durable, et que les États Membres se sont mis d'accord sur un examen approfondi de l'objectif de développement durable 9, sur l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation lors du forum politique de haut niveau de 2017 sur le développement durable. Dans ses déplacements en Afrique il a constaté combien les chances de chacun étaient limitées par l'absence de moyens de transport fiables, et de sources d'énergie et de moyens de communication fiables. Malgré certains progrès, l'absence d'une infrastructure robuste, d'une industrialisation durable et d'un environnement favorable à l'innovation signifie qu'un vaste potentiel n'est pas mis en valeur. Alors que l'histoire récente a connu des réalisations scientifiques et technologiques exceptionnelles, il y a encore dans le monde 770 millions de gens qui vivent avec moins de 1,90 dollars par jour. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'attaque à ce paradoxe en préconisant une démarche cohérente pour l'élimination de la pauvreté. Le progrès de l'infrastructure, de l'industrialisation et de l'innovation est à la fois un objectif en soi et un objectif transversal qui ne manquera pas d'avoir des effets positifs sur plusieurs autres objectifs de développement durable. La réalisation de l'Objectif 9 devra être visée en priorité dans les politiques nationales, régionales et mondiales, étant donné les nombreuses corrélations qu'il résume.

2. L'objet de la réunion spéciale est d'obtenir la participation de parties prenantes de haut niveau venant des secteurs essentiels de l'économie et des grands groupes à la définition de recommandations et de mesures pratiques à l'attention du Conseil dans l'optique de la réalisation de l'objectif 9. Cependant, ces acteurs ne partent pas de rien, et doivent au contraire s'appuyer sur ce qui a déjà été réalisé, comme l'ont démontré des réunions préparatoires tenues récemment. La première est une réunion régionale sur les innovations pour le développement des infrastructures et la promotion de l'industrialisation durable, tenue à Dakar en mars 2017. Le point de départ de cette réunion était l'hypothèse de travail que la création d'emploi est la première priorité en Afrique. Les pays émergents, en dehors de l'Afrique, ont

démontré l'importance du développement d'une industrie robuste et durable pour la réduction de la pauvreté et l'avènement de la prospérité. Cependant, les investissements nécessaires sont énormes et la Commission économique pour l'Afrique estime qu'il faudra au cours des trois prochaines années trouver à cet effet environ 93 milliards de dollars.

3. La deuxième réunion opératoire, qui a eu lieu à Victoria Falls (Zimbabwe) en avril 2017 portait sur le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie pour des systèmes alimentaires durables et résilients. Les débats ont montré comment la croissance du produit intérieur brut (PIB) résultant de la création de valeur ajoutée dans l'agriculture pouvait être un moyen plus efficace de réduire la pauvreté que toutes les autres formes de croissance dans les pays émergents et les pays en développement, étant donné que deux tiers des travailleurs pauvres dépendent, pour leurs moyens d'existence, de l'agriculture. L'agriculture durable et le développement de chaînes de valeur agricoles peuvent aussi être particulièrement bénéfiques pour les petits agriculteurs, les jeunes ruraux et les femmes. Les recommandations émanant de la réunion de Victoria Falls préconisent la recherche de conditions plus favorables à l'agro-industrie et celle des moyens d'éliminer les risques – et les risques perçus – qui dissuadent les investisseurs et les partenaires de développement.

4. Il tient à évoquer deux initiatives sur lesquelles reviendront par la suite plusieurs intervenants : le Programme de partenariats avec les pays, et l'Initiative élargie pour le développement des secteurs agroalimentaires et des agro-industries en Afrique. Ces deux initiatives sont le résultat de consultations avec les principaux acteurs et ont été guidées par la volonté de faire des progrès dans l'industrie, l'innovation et l'infrastructure; elles témoignent de ce que les Nations Unies et les partenaires peuvent réaliser quand ils travaillent ensemble.

Déclaration du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

5. **M. Wu Hongbo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que le développement de l'infrastructure et l'industrialisation durable, qui constituent l'objectif de développement durable 9, peuvent apporter une importante impulsion transversale à l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Moyennant des investissements suffisants, planifiés et appliqués de façon novatrice et efficace, l'infrastructure et l'industrialisation peuvent engendrer des avantages énormes, notamment en stimulant la croissance

économique, en réduisant la pauvreté et en garantissant la durabilité environnementale. L'infrastructure est d'importance décisive pour éliminer la pauvreté et pour assurer un développement sans exclusive. Il faut pour cela de nouvelles façons de penser et de nouvelles méthodes de travail.

6. Il appelle l'attention sur trois problèmes précis. Le premier est le déficit de financement de l'infrastructure dans les pays en développement, qui dépasserait 1000 milliards de dollars par an. Le Programme d'action d'Addis-Abeba de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement a institué le forum mondial de l'infrastructure dans l'espoir de réduire ce déficit de façon socialement et écologiquement durable et sans oublier personne. Les vastes investissements nécessaires pour créer l'infrastructure nationale doivent être financés à la fois par la mobilisation des ressources intérieures, l'aide publique au développement, les investissements privés et le concours de plusieurs autres sources de financement. Le grand nombre d'acteurs concernés appelle un leadership de qualité, une bonne intégration des politiques et une coordination à tous les niveaux. Le deuxième problème est celui de l'urbanisation. Le nombre de personnes vivant dans les villes devrait doubler d'ici à 2030, et cela rend nécessaires de vastes investissements dans la création d'infrastructures durables dans les villes. Le troisième problème est celui de l'application efficace de la technologie pour la création d'infrastructures robustes et pour une industrialisation du milieu rural, indispensable si l'on veut que personne ne reste à la traîne, puisque trois quarts des personnes extrêmement pauvres, dans le monde, vivent dans les zones rurales.

7. Le moment est venu pour la communauté internationale de prendre des mesures pour se montrer à la hauteur des engagements pris en matière de développement de l'infrastructure et d'industrialisation durable. Il faut pour cela notamment des conseils cohérents sur le choix des politiques, une action de création de capacités, des partenariats et des données adéquates pour assurer le suivi et l'évaluation. Il faut obtenir la participation des acteurs compétents, spécialement la contribution des banques et du secteur privé.

8. Pour bien évaluer les politiques envisagées il faut des données factuelles. Les indicateurs pour lesquels des données sont déjà disponibles concernant l'objectif 9 nous permettent de commencer. Il faut également un suivi et une évaluation effective des engagements pris et des décisions prises dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

9. Le Département des affaires économiques et sociales aidera le Conseil à repérer les tendances et les options pour le choix des politiques et le suivi, de façon à concrétiser dans les institutions une industrialisation et une infrastructure robustes, durables, inclusives et équitables.

Allocution du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

10. **M. Li Yong** (Directeur général, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)) dit que l'ONUDI est fière d'avoir aidé à organiser deux réunions préparatoires, qui ont vu la participation réussie de diverses parties prenantes, notamment les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Lors de ces réunions, un consensus s'est dégagé sur l'idée que la transformation structurelle par l'industrialisation pourrait être l'un des moyens les plus durables et les plus équitables d'éliminer la pauvreté.

11. Ce consensus s'appuie sur des données empiriques. Au cours des deux dernières décennies, les pays et les régions qui ont développé avec succès leur secteur manufacturier ont fait des progrès spectaculaires dans la réduction de la pauvreté, évolution qui, heureusement, n'a pas exclu les femmes, les jeunes et les plus pauvres d'entre les pauvres. Les pays d'Asie de l'Est du Pacifique qui ont mis le cap sur l'industrialisation ont vu la pauvreté diminuer rapidement. En revanche, en Afrique subsaharienne, où il n'y a pas eu de transformation industrielle, le nombre de pauvres a augmenté. Récemment, certains pays d'Afrique comme l'Éthiopie et le Rwanda et, parmi les autres pays les moins avancés, un pays comme le Cambodge, ont commencé à mettre en œuvre des programmes d'industrialisation qui ont entraîné une augmentation des exportations et des investissements étrangers directs.

12. Ces réussites ont démontré que l'industrialisation pourrait être un moteur de croissance pour les pays en développement. Toutefois, les capacités industrielles, les capacités technologiques, la productivité et la croissance de l'emploi manufacturier n'ont pas connu l'essor nécessaire pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les pays les moins avancés n'ont pas non plus les capacités nécessaires pour assurer le respect de normes sociales et environnementales rigoureuses dans l'industrie. Attirer l'investissement dans ces pays continuera d'être difficile tant que les coûts de

transaction resteront trop élevés pour être compétitifs. Le développement des infrastructures est la pièce manquante du puzzle, mais les estimations des investissements annuels nécessaires pour l'énergie, les transports, les télécommunications, l'eau et l'assainissement se chiffrent en milliers de milliards de dollars.

13. La communauté internationale, notamment le système des Nations Unies, a un rôle crucial à jouer pour aider les pays à résoudre les problèmes d'infrastructure. L'ONU travaille avec les gouvernements pour combler le déficit d'infrastructures, notamment grâce au Programme de partenariat avec les pays, qui a aidé les pays à recenser les secteurs industriels recelant un fort potentiel de création d'emplois, d'augmentation des exportations et d'attraction de l'investissement étranger direct, et des progrès appréciables ont été obtenus dans les projets pilotes réalisés en Éthiopie, au Pérou et au Sénégal. L'initiative élargie de développement des secteurs agroalimentaires et des agro-industries en Afrique, qui a été lancée en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole et d'autres partenaires régionaux, cherche à accélérer le développement des secteurs de l'agroalimentaire et des agro-industries dans les pays participants; l'échelle de l'initiative a été augmentée en réponse à une proposition formulée à la réunion préparatoire tenue à Victoria Falls. L'élargissement de ces initiatives améliorerait considérablement la vie de millions de gens en stimulant le développement de l'infrastructure et la promotion de l'industrialisation durable, conditions indispensables de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation des autres objectifs de développement durable.

*Déclaration du Directeur général
de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture*

14. **M. Graziano da Silva** (Directeur général, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)], s'exprimant par vidéoconférence, dit que le développement de l'agro-industrie est fondamental pour la réalisation de plusieurs des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 9. L'agro-industrialisation permettrait par exemple de réduire considérablement les pertes de denrées alimentaires, car les produits transformés peuvent être durablement conservés et stockés.

15. À la réunion préparatoire tenue à Victoria Falls, un certain nombre d'obstacles critiques pour le développement de l'agro-industrie ont été repérés,

notamment l'insuffisance de l'infrastructure du marché, l'accès trop limité au crédit agricole et aux moyens de gestion des risques, la médiocrité des compétences des opérateurs qui interviennent dans la chaîne de valeur, un manque de coordination des activités dans l'ensemble du système et les restrictions d'accès aux marchés d'exportation.

16. La FAO entend aider le Conseil à donner suite aux résultats de cette réunion, notamment par la mise en œuvre de l'Initiative élargie de développement des secteurs agroalimentaires et des agro-industries en Afrique. Cette initiative cherche à fournir le savoir-faire technique et à assurer le développement des capacités nécessaires pour bien coordonner les investissements du secteur public et du secteur privé. Elle renforcerait les activités de la FAO et sa collaboration avec ses principaux partenaires, en particulier l'ONUDI et le Fonds international de développement agricole.

Session 1 : Le lien industrialisation-infrastructure dans les pays en développement

17. **M. Viera** (Observateur de Équateur), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la diversification économique et la valorisation des produits de base devraient permettre aux pays en développement de réaliser une croissance économique soutenue et sans exclusive, essentielle pour éliminer la pauvreté et promouvoir le développement durable. L'industrialisation et le développement des infrastructures étant interdépendants, ce développement est une condition essentielle à remplir pour garantir la compétitivité, le progrès et la diversification économiques. L'investissement dans l'infrastructure verte et durable, en particulier dans les marchés émergents et les pays en développement, pourrait stimuler une croissance équitable et durable.

18. Non seulement les pays en développement ne disposent pas des infrastructures adéquates, mais ils ont aussi dû faire face à de graves problèmes de financement en raison de l'insuffisance de l'accès aux ressources du secteur public et du secteur privé. Pour combler le déficit grandissant d'infrastructure à l'échelle mondiale, il faut mobiliser les ressources publiques et les investissements publics et privés par des mécanismes tels que les partenariats public-privé et le financement mixte. Il est urgent d'accorder une assistance technique efficace et durable et d'organiser un renforcement des capacités adaptées aux besoins et aux difficultés des pays en développement, en particulier en ce qui concerne le développement des infrastructures et des transports.

19. Si l'infrastructure est importante pour la diversification économique, la trajectoire de développement des pays industrialisés et des pays en développement dépend de la finance, de l'investissement, du commerce et de l'innovation. Le transfert de technologie aux pays en développement, y compris à des conditions libérales et préférentielles, est important pour leur permettre de se placer sur une trajectoire de développement plus durable. La communauté internationale doit prendre des mesures pour combler le fossé technologique et promouvoir le développement de technologies endogènes et de l'innovation. Les priorités ont consisté à renforcer le régime international de la propriété intellectuelle, à mettre en place des mécanismes de transfert de technologie et à utiliser pleinement la banque de technologies pour les pays les moins avancés.

20. Il faut s'attacher à promouvoir un développement industriel équitable et durable, afin de relever les grands défis que posent, par exemple, la croissance et l'emploi, les ressources et l'efficacité énergétique, la pollution et les changements climatiques, le partage des connaissances, l'innovation et l'inclusion sociale. Toutefois, pour que les pays en développement puissent réaliser un développement et une croissance économique durables et sans exclusive, ils doivent avoir une marge de manœuvre suffisante, dans un environnement mondial favorable. Dans cette optique, les pays industrialisés ne doivent pas renverser l'échelle qui leur a permis de se hisser eux-mêmes à un haut degré d'industrialisation.

21. **M. Liu Jieyi** (Chine) parlant également au nom du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde et de l'Afrique du Sud (BRICS) souligne l'importance de l'innovation, de l'infrastructure et de l'industrialisation et dit que la communauté internationale doit encourager la création massive d'entreprises, un développement animé par l'innovation et par les micro, petites et moyennes entreprises, en vue de créer des emplois dans tous les secteurs. La création d'infrastructures est la condition du développement car elle aide à promouvoir l'intégration économique et l'interconnectivité, tandis que l'industrialisation et la coopération sur les capacités de production sont susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population et d'accélérer la croissance économique.

22. La communauté internationale doit s'attacher à aider activement les pays en développement à réaliser les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 9. Dans ce contexte, le Brésil, la Fédération de Russie, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud (les pays du groupe BRICS) ont avancé plusieurs propositions.

23. Premièrement, la communauté internationale devrait aider les marchés émergents et les pays en développement à renforcer leur capacité de développement technologique, la recherche et l'innovation techniques et créer un environnement politique favorable à l'innovation. En particulier, il est nécessaire de soutenir l'investissement et la formation dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation.

24. Deuxièmement, la communauté internationale devrait aider les marchés émergents et les pays en développement, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, à construire des équipements de qualité, fiables et durables adaptés à leurs besoins propres. Il faut encourager les investisseurs à long terme dans les infrastructures à s'assurer de leur financement et à améliorer l'échelle et la qualité des investissements réalisés.

25. Troisièmement, la communauté internationale devrait aider les pays en développement à promouvoir la croissance, créer des emplois décents et réaliser la transformation industrielle et le développement durable. Les marchés émergents et les pays en développement devraient bénéficier d'une assistance pour renforcer leurs capacités pour une industrialisation durable et accroître la résilience de leurs services industriels, de leurs petites et moyennes entreprises et de leur secteur agricole.

26. Quatrièmement, dans le contexte de la mondialisation des économies et des chaînes d'approvisionnement intégrées, où la circulation des capitaux, des technologies, des biens et produits est essentielle, la mobilité des travailleurs professionnels est tout aussi importante et doit être facilitée.

27. Depuis la création du mécanisme de coopération interbancaire BRICS, des résultats positifs ont été obtenus dans de multiples domaines. La nouvelle Banque de développement a été créée pour promouvoir la coopération économique et financière et le développement économique des marchés émergents et des pays en développement. La Banque, qui a ouvert un bureau régional en Afrique, a approuvé des prêts pour des projets d'énergie renouvelable et a émis des obligations vertes libellées en renminbi pour financer des initiatives environnementales.

28. Les pays du groupe BRICS sont attachés à la promotion de l'intégration économique régionale et au renforcement de la coopération axée sur les résultats dans des domaines tels que les transports, l'énergie, les télécommunications et l'informatique, en vue de

renforcer la coopération internationale au service de l'innovation, l'infrastructure et l'industrialisation et la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable.

29. **M. Islam** (Observateur du Bangladesh) prenant la parole au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit qu'il est reconnu dans le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba que les pays les moins avancés ont un énorme potentiel pour contribuer à la croissance économique mondiale et de la prospérité. Mais les problèmes structurels continuent à entraver leur croissance.

30. L'absence d'infrastructures adéquates fait sérieusement obstacle à la diversification économique et au développement social. Le développement industriel est également d'une importance critique pour la transformation structurelle, la création d'emplois et une croissance économique soutenue, mais au cours de la précédente décennie, la valeur ajoutée de la part du secteur manufacturier dans les pays les moins avancés a stagné à environ 10 % du PIB. Le développement industriel et la création de valeur ajoutée sont également essentielles pour la promotion de l'égalité des sexes, car ce sont surtout les femmes qui créent et financent micro, petites et moyennes entreprises, qui sont les principaux moteurs de l'économie dans les pays les moins avancés.

31. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011 -2020 a fourni le cadre pour l'analyse des lacunes de l'infrastructure et de l'industrialisation dans les pays les moins avancés. Le Programme 2030 a également souligné l'importance de l'infrastructure et de l'industrialisation au service du développement durable.

32. En ce qui concerne la capacité de produire et d'appliquer les connaissances scientifiques et technologiques, le fossé continue de s'élargir entre les pays les moins développés et le reste du monde. Si les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont consacré en moyenne 2, 4 % de leur PIB à la recherche, dans les pays les moins avancés, ce chiffre est proche de zéro. La banque de technologies pour les pays les moins avancés devrait améliorer la capacité d'innovation des pays les moins avancés mais le ferme appui de la communauté internationale est également d'une importance vitale.

33. La construction d'une infrastructure durable et résiliente moderne est l'une des priorités des pays les moins avancés; en effet il est indispensable d'investir dans les infrastructures pour stimuler le développement économique et social et renforcer la résilience face aux

changements climatiques et aux catastrophes naturelles. La mobilisation des ressources internes n'est pas suffisante pour couvrir tous les projets d'infrastructure entrepris, les pays les moins avancés ont également besoin de la participation du secteur privé, notamment par le biais de partenariats public-privé. Ils doivent également examiner les avantages de projets régionaux d'infrastructure, en particulier dans les domaines des transports, de l'énergie, du tourisme et des TIC.

34. Les fonds de capital-risque et les fonds de pension du marché mondial pourraient être une autre source de financement des infrastructures. Mais, alors que la plupart des fonds de placement cherchent des rendements rapides, le problème est que les grands équipements ne deviennent rentables qu'à long terme. À cet égard, il importe de regrouper les projets d'infrastructure pour les rendre plus attrayants et plus rentables, et d'intensifier le dialogue entre États sur des projets susceptibles d'être financés, d'une part, et les gestionnaires et bailleurs de fonds, de l'autre. Les organismes compétents des Nations Unies, les banques multilatérales de développement et la Société financière internationale pourraient être fort utiles à cet égard.

35. Les pays les moins avancés doivent prendre des mesures pour accroître sensiblement l'industrialisation équitable et respectueuse de l'environnement et accroître la part des activités manufacturières dans leur panier économique total. Il leur faut aussi diversifier les capacités locales de production et d'exportation, en privilégiant les secteurs à forte valeur ajoutée dans l'agriculture et l'industrie manufacturière. La construction d'équipements modernes, l'accès facile à l'énergie, l'accès au marché des produits, l'investissement étranger direct, l'innovation et l'accès à la technologie moderne sont autant de facteurs qui concourent à l'industrialisation des pays les moins avancés.

36. **M^{me} Utoikamanu** (Secrétaire générale adjointe et Haut- Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) dit que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont des capacités de production limitées et beaucoup connaissent une diminution de la valeur ajoutée dans les secteurs manufacturiers et l'agriculture. Les problèmes spécifiques auxquels se heurtent ces trois catégories de pays sont analysés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011–2020, le

Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014 2024 et les Modalités d'action accélérée des petits États insulaires en développement (orientations de SAMOA).

37. La transformation structurelle des pays les moins avancés est particulièrement lente, la production manufacturière n'augmentant que de façon minime. L'équipement, et en particulier l'équipement énergétique et informatique, est une condition préalable de la transformation structurelle et de la réalisation des objectifs de développement durable. Or, on sait qu'en 2014, 38 % seulement de la population des pays les moins avancés avaient l'électricité. Son bureau joue un rôle clef dans la promotion de l'accès à l'énergie et a tenu deux réunions régionales sur l'énergie durable qui ont donné de nombreuses recommandations concrètes, telles que la nécessité d'accroître le financement de la préparation des projets dès les premières études.

38. L'équipement informatique peut également avoir des effets multiplicateurs dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de la santé, du commerce, et de la bonne gouvernance, mais l'accès à l'informatique reste limité avec seulement 12,6 utilisateurs d'Internet pour 100 habitants dans les pays moins avancés en 2015. Son bureau a organisé une réunion régionale sur l'accès au haut débit dans les pays africains les moins avancés, et les participants ont affirmé qu'il fallait renforcer les partenariats avec le secteur privé et obtenir des subventions pour l'implantation du haut débit dans les zones mal desservies.

39. Les pays sans littoral en développement souffrent d'un handicap géographique particulier qui s'ajoute aux lacunes graves de leur équipement et aux difficultés de la facilitation du commerce, autant de facteurs qui se traduisent par des coûts de transport élevés et des coûts de l'échange qui sont près du double de ce qu'ils sont dans les pays côtiers voisins. Ces coûts diminuent la compétitivité et les gains réalisés à l'exportation, renchérissent les consommations intermédiaires utilisées pour la fabrication manufacturière, découragent l'investissement et empêchent ces pays de profiter de la circulation mondiale des connaissances, de la technologie, des capitaux et de l'innovation. Pour faciliter la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, notamment en ce qui concerne le développement des infrastructures, son bureau a organisé une réunion sur les transports durables et un séminaire sur l'accélération de l'accès à l'énergie durable par le biais de partenariats novateurs.

40. Les petits États insulaires en développement, qui constituent un groupement très divers, ont néanmoins des caractéristiques communes : l'éloignement géographique, l'exiguïté de leur économie et le fait qu'ils sont coupés des marchés mondiaux. Les archipels sont particulièrement dépendants des moyens de transport et de communication, et présentent, dans les limites d'un même État, de persistantes disparités du développement économique et social, du fait de la médiocrité des liaisons de transport et de connectivité entre les îles.

41. L'insuffisance des infrastructures de transport est un obstacle majeur à la croissance dans les trois groupes de pays. Les infrastructures matérielles et immatérielles doivent être améliorées afin de réduire les coûts commerciaux et faciliter l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Menées ensemble, l'amélioration des liaisons de transport, des politiques nationales et la création de parcs industriels pourraient considérablement dynamiser la croissance économique, comme en témoigne le cas de l'Éthiopie, un des pays les moins avancés qui a vu son économie croître de 9,6 % en 2015 grâce à la mise en place de certaines conditions favorables, la création de parcs industriels et l'investissement dans l'infrastructure, l'énergie et l'accès à la technologie.

42. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sont très désireux d'intensifier et accélérer leur équipement, notamment s'agissant de l'énergie, des transports et de l'informatique. Bien qu'il existe dans ces pays une appropriation nationale certaine et la volonté politique nécessaire, ils ont toujours besoin d'une aide financière et technique et doivent nouer des partenariats solides avec les donateurs.

43. L'obtention de capitaux est difficile, en raison de l'insuffisance de l'investissement local, des capacités institutionnelles défailtantes, de la médiocrité des notes de crédit, qui sont même parfois entièrement inexistantes, de l'insuffisance des capacités d'élaboration de projets et du manque de compétences nécessaires pour déployer les modèles de financement qui encouragent un financement mixte. Toutes les sources de capitaux doivent être sollicitées et les investissements doivent augmenter rapidement. Bien que les partenariats public-privé aient un rôle important à jouer à cet égard, ces partenariats présentent des problèmes propres et devraient être adaptés aux aspirations et aux contraintes des pays vulnérables.

44. La création d'un environnement favorable à l'investissement privé, y compris à l'investissement étranger direct, est une autre difficulté. Les partenaires de développement, notamment les banques multilatérales de développement, devraient fournir un appui technique à cet égard.

45. Enfin, l'intégration économique régionale peut grandement stimuler le potentiel économique des trois groupes de pays et elle devrait faire partie intégrante de ce qui est fait pour renforcer la corrélation équipement-industrialisation dans les États vulnérables.

46. **M. Kamau** (Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies), modérateur, dit qu'une nouvelle révolution industrielle est en cours. Elle est authentiquement mondiale et est susceptible de transformer la vie de tous, en ne laissant personne de côté. Cette révolution industrielle a des objectifs précis, concrétisés dans les objectifs de développement durable et les directives sur la manière d'atteindre ces objectifs dans le Programme 2030. La première séance a été remarquable dans la mesure où la table ronde était composée uniquement de personnalités africaines de haut niveau.

47. **M. Mayaki** (Directeur exécutif du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), participant à la table ronde, dit que l'Organisation de coopération et de développement économiques a prévu une augmentation modeste du taux de croissance du PIB mondial, qui passerait d'un peu moins de 3 % en 2016 à 3,5 % en 2018. La contribution de l'Afrique à cette augmentation serait de 0,1 %. La faiblesse de cette contribution s'explique par l'absence d'industrialisation, qui fait que l'Afrique ne crée pas assez de valeur ajoutée dans les processus productifs. Alors que la Chine a une population comparable à celle de l'Afrique, elle représente 15 % de l'économie mondiale. En effet, ce pays a systématiquement investi dans la production industrielle de masse. Ces chiffres illustrent le potentiel économique du continent africain. Il suffit à celui-ci d'adopter des politiques et technologies nécessaires à une industrialisation rapide, qui pourra se réaliser moyennant des innovations à la fois technologiques et institutionnelles.

48. Presque tous les pays africains envisagent actuellement de lancer la construction ou la mise en route de grands travaux dans l'énergie et les transports, entre autres infrastructures, et le NEPAD continue à faciliter et rationaliser les projets d'ouvrages frontaliers. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique est axé sur les grands projets transfrontières régionaux autour des corridors de

développement. En 2015, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, le NEPAD a publié une étude qui montrait que les pays africains devaient s'efforcer de mobiliser les ressources nationales pour la mise en œuvre de projets d'infrastructure. L'étude a mis en évidence le fait que, avec les envois annuels de fonds de plus de 62 milliards de dollars, et alors que les flux financiers illicites atteignent environ 50 milliards de dollars et pourraient être retenus en Afrique, avec des recettes minières de 168 milliards de dollars et une capitalisation des marchés financiers atteignant 1 300 milliards de dollars, l'Afrique est tout à fait capable de financer son industrialisation. L'étape suivante consistera à déterminer les priorités dans le choix des politiques et des projets.

49. Le NEPAD et la Commission économique pour l'Afrique ont récemment publié une étude sur la réduction des risques attachés aux grands projets infrastructurels, cette étude concluant que la mise en route et l'exécution des projets continuent de rencontrer des difficultés qui peuvent décourager les investisseurs. Récemment, la Banque africaine de développement et l'Union européenne ont amorcé les discussions sur l'augmentation des investissements de développement infrastructurel et ont institué un régime de garanties de base susceptibles d'entraîner une augmentation des investissements et d'aider les pays africains à réduire les risques qui s'attachent à la réalisation de grands travaux d'équipement. Cependant, la perception du risque associé à l'investissement d'équipement exagère peut-être le risque réel. En fait, les fonds de pension africains investissent de plus en plus dans l'infrastructure, et 28 caisses de retraite, représentant ensemble 1 400 milliards de dollars, ont investi environ 42 milliards de dollars dans la création d'infrastructures au cours des cinq dernières années. L'Afrique pourrait mener sa propre industrialisation et elle doit chercher à faire des infrastructures une classe d'actifs à part entière, pour attirer des investissements, en particulier dans la réalisation d'ouvrages transfrontières.

50. Au Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures en Afrique, le NEPAD a présenté 16 projets actuellement menés par le Programme de développement des infrastructures en Afrique. Le NEPAD a également mis en évidence quatre problèmes : l'insuffisante participation du secteur privé, le manque de capacités, le manque de financement de la préparation des projets et plus généralement le manque de capitaux. Le NEPAD a commencé à remédier à ces lacunes en élaborant un

instrument susceptible de stimuler la capacité de préparation initiale des projets, le mécanisme de prestation de services du Programme de développement des infrastructures en Afrique, et la création d'un réseau continental d'entreprises, qui est une plateforme consultative destinée aux dirigeants africains qui souhaitent augmenter la participation du secteur privé à l'investissement d'équipement.

51. Pourtant, l'industrialisation et le développement des infrastructures, en Afrique, sont inéluctables. Le continent doit se positionner stratégiquement dans la nouvelle révolution industrielle et l'avènement de l'économie numérique; les pays africains doivent s'engager dans des réformes dont l'objet serait d'accélérer la réduction progressive des risques d'investissement. Mais l'investissement public demeure important et doit se poursuivre et les pays africains doivent adopter une position sans concession sur la nécessité pour les partenaires de développement de leur fournir une assistance technique destinée à faciliter les premiers travaux de préparation des projets d'infrastructure.

52. **M. Mamane** (Ministre de l'industrie du Niger), participant à la table ronde, dit que l'industrialisation et le développement robuste des infrastructures exigent un investissement énorme et de vastes capacités humaines pour être maintenus durablement. Par conséquent, la coopération internationale pour le développement, l'appui du secteur privé et d'autres formes novatrices de coopération sont essentielles pour les pays en situation particulière.

53. Son gouvernement a pris diverses mesures pour promouvoir le développement industriel. Afin d'encourager l'investissement et stimuler la production industrielle, il a entrepris une série de réformes législatives, notamment la réforme du Code des investissements et du Code du commerce. Le Ministère de l'industrie a mis en place une politique industrielle, un programme de pays pour le développement industriel (avec l'appui de l'ONUDI), un programme national de construction d'infrastructures robustes et de qualité, et créer un organisme chargé de l'application des normes.

54. Son gouvernement a également entrepris la construction d'une série de grands ouvrages, notamment l'aménagement d'un port sec à Dosso, qui servira de plateforme logistique pour les importations en provenance du Bénin, et la construction en cours de réalisation d'une voie ferrée passant par Niamey et reliant Cotonou à Ouagadougou. L'agriculture et l'élevage sont des secteurs fortement innovants. Dans le cadre d'un programme de développement de l'agro-

industrie et de l'agroalimentaire, le Gouvernement nigérien met en œuvre des projets s'inscrivant dans l'Initiative de développement des secteurs agroalimentaires et de l'agro-industrie en Afrique; il s'attache à moderniser les réseaux de conservation, transformation et distribution de la viande et du lait. Enfin, dans le secteur de l'uranium et du pétrole, un nouveau code minier interdit aux entreprises de confier en sous-traitance certains de leurs services à des entreprises étrangères quand il existe des entreprises locales tout à fait capables de fournir ces services.

55. **M. Mushimba** (Ministre zambien des transports et des communications), participant à la table ronde, dit que les pays en développement sans littoral doivent réaliser les investissements nécessaires pour combler les lacunes dans leur réseau de moyens de transport, notamment les tronçons manquants dans le réseau routier et le réseau ferré. L'économie de ces pays n'est pas assez diversifiée et la pénétration de l'Internet est encore très faible. L'ampleur des investissements nécessaires pour le développement des infrastructures matérielles et immatérielles qui permettraient de combler les lacunes représente un défi énorme. En outre, les économies des pays en développement sans littoral sont généralement basées sur les ressources naturelles car la plupart des produits qu'ils exportent ne sont pas transformés sur place et sont donc très sensibles aux fluctuations des cours des produits de base. Par exemple, la baisse des cours du cuivre, premier produit d'exportation de Zambie, a ébranlé l'économie nationale et gravement ralenti le développement du pays.

56. Il est impératif de mettre en valeur les synergies entre le développement des infrastructures et l'industrialisation. Le Programme d'action de Vienne a été jusqu'à présent un excellent guide pour les pays en développement sans littoral. Il doit être mis en œuvre en coordination avec le Programme 2030, qui affirme l'importance des transports et de l'industrialisation. Les pays en développement sans littoral cherchent à réduire leur dépendance à l'égard des exportations de matières premières et souhaitent commencer à vendre des produits semi-finis ou finis, accroître les échanges entre eux et avec d'autres pays et diversifier leur économie. La Zambie diversifie son économie, de l'agriculture à l'industrie, et ce progrès doit se poursuivre. L'industrialisation crée des emplois, ce qui aide à réduire la pauvreté.

57. Les pays en développement sans littoral s'efforcent de faire preuve de créativité en trouvant des sources de financement, dont l'insuffisance tend à être le principal obstacle à l'accélération du développement de l'industrie et de l'infrastructure. Son gouvernement

veille à une utilisation prudente de tous les capitaux obtenus et il a mis en œuvre plusieurs réformes, notamment celle de la fiscalité et de l'activité bancaire, afin de diminuer les risques liés aux investissements et d'attirer de nouveaux capitaux sous forme d'un financement mixte.

58. **M^{me} Kiwanuka** (Conseillère auprès de la présidence ougandaise), participante à la table ronde, dit que l'examen du lien entre l'infrastructure et l'industrialisation industrielle doit se faire pays par pays. L'Ouganda est un pays enclavé, et pourtant il a de bonnes liaisons terrestres avec ses voisins, le Kenya, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo et le Rwanda, et tous ces pays importent des denrées alimentaires produites en Ouganda. En d'autres termes les atouts de chaque pays doivent être valorisés au mieux.

59. Les crédits affectés par les gouvernements africains à la création d'infrastructures sont souvent assez importants. Cependant, par définition, l'infrastructure est au service des autres secteurs productifs. C'est pourquoi, dans chaque pays il faut définir des politiques industrielles bien coordonnées à long terme; ainsi, en Ouganda, la transformation de l'infrastructure a nécessité la coordination de l'action de sept ministères.

60. Les gouvernements doivent, avec leurs ressources et leurs capacités limitées, chercher à réaliser des objectifs précis. En Ouganda, le Gouvernement a mis l'accent sur l'élaboration d'un cadre économique stable, d'un système réglementaire efficace et d'un mécanisme assurant l'égalité des chances de tous les investisseurs.

61. Les gouvernements devraient aussi se concentrer sur le financement des grands équipements publics que sont les routes, les chemins de fer et les voies navigables, et sur celui du développement des ressources humaines avec le concours du secteur privé, pour s'assurer que chacun a bien reçu la formation nécessaire pour être opérationnel sur le marché. Les partenariats avec le secteur privé sont importants pour combler les lacunes dans les chaînes de valeur ajoutée. Toutefois, les gouvernements doivent mener des analyses coûts-avantages des partenariats public-privé afin de veiller à ce que les sommes dépensées soient justifiées. Lorsqu'ils concluent des partenariats public-privé, les gouvernements doivent rechercher le plus grand bien pour le plus grand nombre. La conception, l'évaluation et l'exécution des projets ont tous une incidence sur la viabilité économique des grands travaux d'équipement.

62. L'innovation ne se poursuit à un rythme si rapide qu'elle bouleverse l'industrie, l'infrastructure et le marché du travail dans le monde entier mais tout particulièrement en Afrique. Si l'innovation a pour effet des suppressions d'emplois, il faut créer d'autres emplois pour les remplacer. Le gouvernement ougandais a récemment organisé une foire où de jeunes entrepreneurs innovants ont pu rencontrer des bailleurs de fonds privés et ont pu apprendre certaines des techniques de gestion et même le vocabulaire des affaires. L'innovation est bienvenue, elle est nécessaire, mais les travailleurs doivent recevoir la formation voulue pour s'insérer au mieux dans le monde nouveau qui s'annonce.

63. **M^{me} Al Ateibi** (Émirats arabes unis) dit que le premier sommet mondial de la production manufacturière et l'industrialisation a récemment été organisé à Abou Dhabi, en vue de promouvoir la réalisation de l'objectif de développement durable 9. Ce sommet était le fruit d'un partenariat entre le Ministère de l'économie des Émirats et l'ONUDI. L'intention était d'élaborer une feuille de route pour le développement industriel pour répondre à l'évolution du commerce international et tenir compte des meilleures pratiques.

64. L'évolution rapide des techniques de fabrication et des chaînes de valeur mondiales crée des difficultés que les pays ne peuvent pas aplanir isolément. Le Sommet a répondu à la nécessité d'une solution mondiale en permettant aux dirigeants et aux investisseurs de se rencontrer en vue de transformer le secteur manufacturier, encourager l'investissement dans la création de capacités, l'innovation et le développement mondial des compétences. Deux des résultats notables ont été le lancement du Prix Cheikh Mohammed Bin Rashid pour la prospérité mondiale, un nouveau prix décerné chaque année pour l'innovation et les contributions liées à l'industrie au service de l'humanité, et la création du Conseil des Émirats arabes unis pour la quatrième révolution industrielle.

65. **M^{me} Moldoisaeva** (Observatrice du Kirghizistan) dit qu'en dépit des innovations et des progrès technologiques, les pays en développement sans littoral continuent à se heurter à des problèmes structurels redoutables d'accès aux marchés mondiaux. Pour combler les lacunes et aplanir les difficultés du développement durable, notamment celles liées à l'industrialisation, un programme national de transformation numérique appelé Koom Taza, ou « société intelligente », a été lancé au Kirghizistan. Ce programme devrait rendre plus efficace le fonctionnement des administrations publiques,

moderniser l'infrastructure, la rendre plus sûre, mettre en œuvre des solutions novatrices reposant sur le numérique, améliorer le cadre réglementaire et institutionnel du pays et valoriser le potentiel que représentent ses ressources humaines. Le Kirghizistan a la chance exceptionnelle de faire une percée sur la voie d'un développement rapide, et le Gouvernement compte sur l'aide de ses partenaires.

La séance est levée à 13 h 15.